



N°46

Août 2018

La Tribune de Guillaumes

Journal d'Information du Conseil Municipal



Jean-Paul David, Maire, Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, et le Conseil Municipal de Guillaumes, Benoit Viant, Président et les membres du Comité des Fêtes Guillaumoises

Vous invitent à l'apéritif d'honneur de la FÊTE PATRONALE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION

Le Mercredi 15 août 2018 à 12h30, Square AFN

SAMEDI 11 AOÛT :

Foire d'été, 16h messe de la Sainte-Claire (Notre-Dame de la Paix).

Fête Patronale Notre-Dame de l'Assomption

LUNDI 13 AOÛT :

Caravane du sport.

MARDI 14 AOÛT :

8h Aubades à la population, 12h tour de ville, 14h, concours de boules en triplettes (100€ + les mises, organisé par le Comité des Fêtes), 18h30 corridà pedestre, 19h30 Repas Guillaumoises, 22h bal avec DJ Pan Bagnat.

MERCREDI 15 AOÛT :

8h Tour de ville, 9h cérémonie au monument aux morts, procession et messe au sanctuaire Notre-Dame de Buyei en présence des **sapeurs de l'Empire**,

12h30 Apéritif d'honneur, 16h danses napoléoniennes et bravade aux autorités, 21h concert (les portes du Mercantour).

JEUDI 16 AOÛT :

14h30, Tournoi de Boules en doublettes (Gains de 150€, inscriptions au restaurant des Chaudrons) 15h tournoi de football, 21h bal musette avec DJ Flo,

22h30 bal avec DJ Flo.

VENDREDI 17 AOÛT :

12h Repas de l'Empire, 15h pastanque, 22h retraite aux flambeaux et **feux d'artifice**, 22h30 bal orchestre rockline.

SAMEDI 18 AOÛT :

17h, Messe à Notre-Dame de Buyei (vœu communal).

Fête Patronale de la Saint-Roch

SAMEDI 18 AOÛT, BOUCHANIÈRES :

10h30 Concours de boules en doublette à la mêlée, 12h grillades sur la place du village,

20h repas à l'auberge de Mestre Elie, 22h30 bal avec DJ Flo

DIMANCHE 19 AOÛT, BOUCHANIÈRES :

14h Concours de belote contrée, 17h messe et procession Saint-Roch suivi de l'apéritif d'honneur, 20h soupe au pistou sur la place du village, 22h concert pop-rock avec le groupe ATOMIK

Il y a 10 ans dans la Tribune, en août 2008 :

Réception du logement, bâtiment d'accueil de la ferme Lou Brégeoun.

Travaux anti-érosifs sur la piste de Villetale

Extension du réseau d'assainissement à Val-berg.

Installation d'une borne d'eau et d'électricité pour les camping-car.



La Tribune de Guillaumes

Semestriel édité & imprimé par la Mairie de Guillaumes 06470 tél 0493055013
dépôt légal : 3ème trimestre 2018 - Directeur de publication : Charles Durandy.

Comité de rédaction : Dominique Brun, Cédric Nicolas, Samuel Villemain

Photos : Jean-Pierre Champoussin, Gérard Pons, Thierry Ravel.

La France est championne du monde de football mais, malheureusement, elle est aussi championne du monde des textes, lois, circulaires, directives et normes qui font la joie de l'administration et le désespoir de nos concitoyens. Tous les règlements européens sont transcrits en droit français en y ajoutant quelques normes supplémentaires. Les fonds européens dévolus à la France ne sont utilisés qu'en partie en raison des exigences administratives françaises qui pèsent sur les projets.

Un grand nombre de règles ou normes, déjà difficilement applicables dans des secteurs urbains, s'appliquent également sur nos territoires sans discernement, sans concertation, sans aucune connaissance ou vision de la ruralité.

La loi NOTRe que j'évoquais dans le précédent numéro est l'exemple type de l'inadaptation aux territoires ruraux. Aujourd'hui tout est décidé depuis Paris. Après les lois Defferre de décentralisation (1982), c'est le centralisme jacobin qui revient au galop.

La baisse des dotations de l'Etat, conjuguée à la suppression future de la taxe d'habitation, renforcera la tutelle de l'Etat sur les petites communes rurales qui ne survivront

que par l'assistanat financier des Départements et des Régions.

La loi sur la transition énergétique pour une croissance verte qui vise à lutter contre l'effet de serre et le réchauffement climatique dont on commence aujourd'hui à connaître les conséquences (recrudescence des tempêtes, des ouragans, etc.) tend à favoriser le développement des énergies renouvelables.

Les territoires ruraux pourraient s'en emparer pour rechercher des ressources financières nouvelles. Sauf que pour développer un projet, il faut au préalable passer par les fourches caudines de l'administration et de ses « satellites » qui imposent normes, contraintes et règlements tellement exigeants, qu'ils découragent les meilleures volontés.

En France, tout est contradictoire, entre l'esprit de la loi votée par les parlementaires et ses décrets d'applications élaborés par l'exécutif et son administration.

Charles Durandy
Directeur de Publication

Une référence ancienne mais toujours d'actualité, c'est Georges Pompidou en 1966, alors 1er Ministre, à Jacques Chirac : « Mais arrêtez donc d'emmerder les français ! Il y a trop de lois, trop de textes, trop de règlements dans ce pays ! On en crève ! Laissez-les vivre un peu et vous verrez que tout ira mieux ! »

Infos

Loto du patrimoine



La Fondation du Patrimoine, grâce à l'action de Stéphane BERN, va donner l'occasion à 250 monuments, dont notre château communal « de la Reine Jeanne », de pouvoir être restaurés grâce aux fonds récoltés durant le prochain Loto spécial Patrimoine.

Cette opération débutera le 14 septembre 2018. Si dans ce laps de temps vous souhaitez soutenir cette action, vous avez la possibilité d'envoyer un don à la Fondation du Patrimoine grâce au bon joint à notre Tribune. Le jeu à gratter du patrimoine sera lancé le lundi 03 septembre 2018 et sera officiellement présenté le jeudi 06 septembre à Guillaumes en présence de Mme la Présidente de la Française des Jeux de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et de M. Jean-Paul David, Maire de Guillaumes et Conseiller Régional. En vous remerciant d'avance de votre soutien à notre patrimoine architectural !

Nous avons une pensée pour Christian Graille, président de l'association culturelle et ardent défenseur de notre patrimoine local qui vient de nous quitter.

Téléthon

L'ASLG (Association Sports et Loisirs de Guillaumes) vous remercie pour l'ensemble de vos dons qui lui a permis de récolter une somme totale de 1981 euros.

Recensement militaire

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. En cas d'absence de recensement, le jeune ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) avant l'âge de 25 ans et ne pourra pas être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Inauguration du Crédit Agricole de Guillaumes



Le 07 juin dernier s'est déroulée l'inauguration des travaux de rénovation du Crédit Agricole en présence de Mr Charles-Ange Ginesy, président du Conseil Départemental des

Alpes-Maritimes, de M Jean-Paul David, Maire et Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, de M Guy Raibaut, Directeur des agences Crédit Agricole de montagne, des Maires et des Elus du territoire et de M Frédéric Jean, Président de la Caisse locale.

Réunion de Proximité Gendarmerie



A l'initiative de la Commandante Marianne Richard commandant du

groupement de gendarmerie de la compagnie de Puget-Théniers, une réunion s'est tenue à Guillaumes avec les élus et la population pour expliquer, entre autre, le rôle de la nouvelle brigade de contact. Ce type de réunion sera renouvelé plusieurs fois dans l'année.

Pôle Métropolitain

La Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis, la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins, le Pays de Grasse et la Communauté de Communes Alpes d'Azur ont décidé de s'associer dans un syndicat mixte fermé, dénommé « Pôle Métropolitain Cap Azur ». Il doit se concrétiser par la mise en place de stratégies communes afin de mener des actions qui pourraient impacter ces quatre établissements publics. Il ne s'agit pas d'une strate administrative supplémentaire, mais plutôt d'une association partenaire pour des thèmes ou des projets qui peuvent se concrétiser conjointement en respectant l'intérêt et l'identité de chaque établissement public ainsi que de ses communes membres. Les ressources seront assurées par la contribution annuelle des membres du Pôle, avec une répartition calculée au prorata de la population DGF (population totale plus résidences secondaires) et le financement des actions par chaque EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) selon une répartition définie à chaque opération.

Smart Deal



Le SMART Deal est un plan de transition numérique

porté par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour une meilleure performance numérique et la modernisation de l'administration départementale. La réalisation de ce plan passera par la création d'une plateforme participative en ligne et d'un comité d'experts, par l'organisation de rencontres et d'événements publics ainsi que par le lancement d'un appel à projets numériques. Vous pourrez retrouver toutes les informations complémentaires sur

<https://smartdeal06.departement06.fr>

Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration d'un PLU nous a été imposée de fait par la réforme relative aux communes touristiques et stations classées. Le futur classement en commune de tourisme, qui nous permettra d'obtenir une dotation supplémentaire de l'Etat, est lié à un document d'urbanisme, en l'occurrence le PLU.

Deux réunions publiques se sont tenues le 27 novembre 2017 et le 16 juillet 2018. Si le planning est respecté, le déroulement du dossier sera le suivant :

Arrêt du PLU par le Conseil Municipal du 20 Août prochain. Ensuite, suivra une phase de consultations des Personnes Publiques Associées (PPA) et le passage en Commission Départementale de la Prévention des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). L'enquête publique pourra se dérouler en janvier 2019 et le document rendu exécutoire en mai 2019. A partir de là, toutes les règles de constructions, le classement des différentes zones seront déterminés et les autorisations d'urbanismes obligatoirement en conformité avec ce document.

Environnement

Hydroélectricité - Le Grillatier



Les travaux de la centrale hydroélectrique du Grillatier avancent à un rythme soutenu malgré les intempéries qui persistent depuis plusieurs mois. Le barrage est réalisé dans sa quasi-totalité avec la pose du clapet métallique hydraulique (25 tonnes) encadré par les deux bajoyers en béton armé (150 tonnes chacun) sur un socle massif de fondation de près de 2500 tonnes.

La conduite forcée en acier de 1.8m de diamètre (dont chaque élément mesure 13m et pèse 5

tonnes) est en cours de pose. Plus de 1000m ont déjà été posés entre le barrage à Sainte-Claire et le Pont des Roberts sur une longueur totale de 2600 mètres.

A la confluence du vallon de Cante et du Var, le bâtiment qui abritera les deux turbines « Francis » est en cours de construction et devra être terminé dans le courant du mois. La puissance de cette usine sera de 2,4 Mégawatt, et sa mise en service est prévue au dernier trimestre 2018.



Débroussaillage obligatoire

C'est en intersaison et en hiver, lorsque le risque d'incendie de forêt est devenu faible, que le travail de débroussaillage devra impérativement être effectué.

Vous trouverez informations et conseils destinés à vous accompagner dans « la réalisation des travaux nécessaires » et « la réglementation applicable » sur le site de la Préfecture des Alpes-Maritimes : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-espaces-naturels/Prevention-des-feux-de-foret>.

Traitement des ordures ménagères



On constate beaucoup d'incivilités de la part de certains de nos concitoyens qui engendrent des dépenses supplémentaires pour la collectivité, donc pour tous les contribuables. A l'heure des restrictions budgétaires, cette attitude est particulièrement inacceptable.

Infos pratiques : Enlèvement des encombrants le 1er mardi de chaque mois avec inscription préalable en Mairie. La déchetterie des Charmes est ouverte du lundi au samedi (8h-12h et 14h-17h). Des containers à ampoules, piles et vêtements sont installés Place du Général De Gaulle.

ANIMATIONS 2018



14 juillet



8 mai



18 juin



activité Séniors

la transhumance



Sainte-Agathe



Lapierre Bike Festival

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES 06



Cyclotourisme



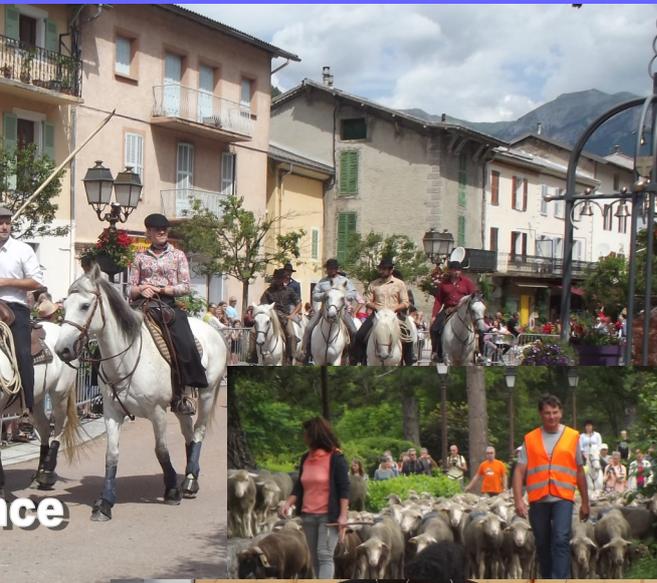
Joyeux anniversaire à notre doyenne 100 ans! Charlotte Voile



les foires



la fête des Voisins



ice



parcours du coeur



Castrum Guilhermo



Rencontre des chorales



Festival du Livre



Trail



Rencontre des seniors



Voeux de la Municipalité



Journée Cobaty



Forum Santé

TRAVAUX

Voirie communale 2018



Dotation Cantonale d'Aménagement 2018.

Les travaux de voirie communale se sont déroulés courant juillet 2018. Ils ont concerné l'enrobé de l'Avenue Barety, une partie de la route de Tire-Bœuf et la Place Sini. Des reprises ont été effectuées autour des grilles d'évacuation et des regards d'assainissement Avenue Durandy, ainsi qu'une fissure longitudinale Place Napoléon III.

Le coût de ces travaux s'élève à 51.217€ TTC subventionné à hauteur de 37.254€ par le Département



Rénovation de la salle multimédia

Après appel d'offres les 6 lots de travaux ont été attribués et les ordres de services transmis aux entreprises : **Bureau de contrôle** : Apave, 06000 Nice. **Lot 1** : Désamiantage-Plomb-Charpente-Couverture, Val'Toiture, 06470 Valberg. **Lot 2** : Démolition-Gros œuvre-Maçonnerie-Carrelage, Entreprise Deletang, 06420 Roubion. **Lot 3** : Traitement des façades-Peinture, CMP, 6 boulevard Perrier, 06400 Cannes. Lot 4 : Menuiserie intérieure et extérieure-Serrurerie, Val'Toiture, 06470 Valberg. Lot 5 : Ascenseur, ERHMES, 23 rue Pierre et Marie Curie, 35504 Vitre. Lot 6 : CVCD-Plomberie, ETPE, 98 route de **Grenoble, 06670** Colomars.

Le chantier a démarré, effectivement, depuis le début juillet avec la partie la plus contraignante au regard des obligations légales, le désamiantage. La réception des travaux de l'ensemble des 6 lots est prévue mi-novembre 2018

Sentier des Rives du Var

Nous pouvons vous annoncer que la phase 4 de l'aménagement des rives du Var va pouvoir se terminer d'ici la fin de l'automne 2018. Après signature d'une convention avec le Parc National du Mercantour et l'étude fournie par le Bureau d'étude ECO, deux panneaux d'interprétation vont être installés. Dans un premier temps au pont Durandy sur le thème « Le fleuve Var des Alpes à la Mer » et face au jardin d'enfants sur le thème de « Guillaume et le fleuve Var ».

Inaugurations



Travaux réalisés par le Département.



Travaux réalisés par la Commune pour un montant de 728000 € Subventions du Département et de l'Agence de l'Eau



Travaux réalisés par le SMIAGE pour un montant total de 3,4 million d'euros.

Traitement de l'eau des Plans

Par arrêté du 06 février 2018, le Préfet des Alpes-Maritimes a imposé à la commune l'installation d'un Traitement de l'eau sur le circuit des Plans avant le 1er Octobre 2018.

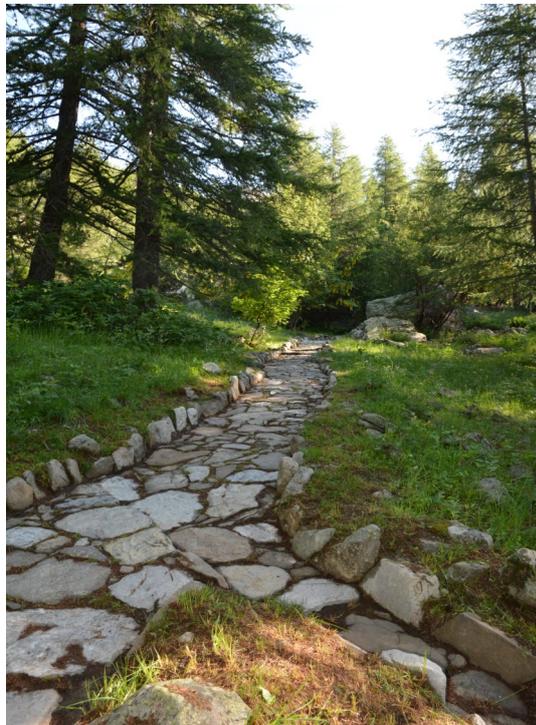
Un APS (avant-projet sommaire) a été réalisé par le bureau d'étude TPFPI pour un montant de 47.059,95€ HT.

Cette installation se situera dans le secteur de Buyeï et il s'agira d'un système de Traitement par lampes U.V. (Ultraviolets) d'Abiotec Technologie.

Radar Pédagogique



Pour sécuriser la traversée de Saint-Brès et limiter la vitesse, un radar pédagogique a été installé dans le sens descendant après le panneau d'agglomération. Cette installation a été subventionnée par l'Etat dans le cadre du plan départemental d'action de sécurité routière (PDSAR).



Le parc national a pour mission l'entretien des sentiers et de la signalétique inscrits au Plan Départemental de Randonnée Pédestre en cœur de Parc, zone réglementée.

Dans le cas de la commune de Guillaumes ces sentiers constituent l'accès aux hameaux de Barelles depuis Bouchanières et la Barlatette d'une part, et depuis la Barlatte au niveau des Tourres (Gardivole) en passant par le col de Barelles d'autre part.

L'entretien de sentiers de montagne, notamment dans le Mercantour où l'érosion est forte, nécessite des interventions régulières et parfois tous les ans sur certaines portions fragiles.

Autrefois les sentiers de montagne, indispensables aux nécessités de circulation des habitants, étaient entretenus à longueur d'année et collectivement.

Aujourd'hui plus personne n'intervient « bénévolement » et leur maintien est parfois extrêmement onéreux.

Mais pour le parc national, malgré les efforts que cela suppose, cette mission a toujours été prioritaire, afin d'accueillir au mieux les visiteurs et tous les usagers dans les espaces qu'il gère.

Mission accomplie dans le respect du patrimoine, dans le but de préserver au maximum l'intégration parfaite de ces ouvrages dans les

paysages caractéristiques du territoire.

Murs en pierres sèches, calades, revers d'eau et cunettes empierrées, ou simple sentier de terre épousant au mieux les reliefs lorsque la solidité de l'assise le permet (sentier forestiers), les travaux de restauration et d'entretien sont parfois longs et fastidieux.

Mais lorsque le travail est bien fait, le résultat est une récompense et contribue à l'image de marque de notre territoire.

Les visiteurs ne s'y trompent pas et considèrent le Mercantour comme le territoire de montagne où les sentiers sont les plus beaux et les mieux entretenus.

A Barelles, les sentiers d'accès et de liaison entre les hameaux font depuis longtemps l'objet de toute notre attention, car avant d'être utilisés par les randonneurs ils sont

avant tout indispensables aux habitants et visiteurs locaux. Leur

caractère patrimonial est particulièrement marqué, même s'ils ont été beaucoup dégradés après la déprise agricole.

Le Parc National doit chaque année refaire un passage pour franchir le gué de la Barlatette systématiquement dégradé par de violentes crues ou les coulées de neige. Ce travail représente déjà plusieurs journées/homme. Il faut ensuite rétablir la circulation par du piochage et certaines années (comme en 2018), par du tronçonnage d'arbres en travers. Un travail de fond a été entrepris depuis plusieurs années pour conforter des passages de marnes côté Tourres et des murs en pierres sèches dans l'accès aux Laves. Il faut également veiller à ce que le balisage et les panneaux signalétiques directionnels soient toujours impeccables.

Notre ouvrier Marc Evenot, en service au PNM depuis 1990, prendra sa retraite le 31 décembre 2018 à l'âge de 65 ans. Toujours attaché au travail bien fait, passionné de pierres sèches, nous lui devons la grande qualité du réseau de sentier de notre territoire en cœur de parc, et quelques ouvrages exceptionnels de beauté et d'intégration. Il sera difficile à l'avenir de faire aussi bien. Nous profitons de cette communication pour lui rendre un vibrant hommage.





Suivez et participez à l'histoire de Thomas et du trésor des gorges rouges de Daluis

Le territoire des gorges rouges de Daluis et de Guillaumes a été reconnu en 2012 Réserve Naturelle Régionale, une reconnaissance récente de ses singularités et de ses richesses écologiques, minérales, paysagères et de sa biodiversité. Connues et fréquentées depuis longtemps pour leur beauté, M. Martel faisait déjà référence au site en 1928 dans son ouvrage « la France oubliée », les Gorges ne sont pourtant pas qu'un « paysage ». Si on aime les fréquenter, y randonner ou les admirer c'est grâce aux hommes qui les ont modelées, qui y vivent encore, qui en font l'âme.

Les habitants sont en effet une richesse. Le projet de web-récit mené par la Réserve Naturelle et ses partenaires, souhaite remettre l'Homme au centre du paysage et ainsi recréer du lien entre : le paysage, le visiteur et les hommes qui l'habitent ; les habitants d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Il s'agit de saisir la complexité d'un instant présent, ni détaché d'hier ni de demain, d'animer la carte postale et de montrer l'histoire, la vie quotidienne, les projets, le futur qui se cachent derrière une falaise, une branche d'arbres, un tas de pierres...

Ce dispositif interactif (ou web-récit) vise à : valoriser le regard que les habitants portent sur



leur propre territoire et montrer l'ensemble cohérent que forme le territoire autour des gorges, donner à lire la richesse humaine et culturelle de ce paysage des gorges rouges et améliorer les connaissances sur le site des gorges rouges, questionner sur l'avenir du territoire, montrer en quoi le fait d'être un territoire en Réserve est une chance pour sa cohérence, sa valorisation, son image, son avenir...

Pour donner vie à ce projet, voici les méthodes qui seront utilisées : un esprit « jeu de piste » et « partez à la découverte de ... », un mélange de fiction et documentaire. A travers la quête de Thomas, l'internaute sera « happé » dans la narration et au fur et à mesure imprégné des contenus documentaires disséminés dans le dispositif. Chaque contenu

historique, sociologique, scientifique est relié à un contenu fictif, un indice, un fil que suit Thomas. Le défi et l'intérêt est de toujours maintenir l'internaute dans le doute : Thomas existe-t-il ? Est-il vraiment parti chercher le trésor de Félix ? Le trésor existe-t-il ? Le transmedia : le fait d'utiliser plusieurs supports pour raconter la même histoire. Dans cette optique, une page Facebook sera créée au nom de Thomas. Il y rendra compte des avancées de sa quête...

Vous vivez ici ? Vous connaissez le territoire comme personne ne le connaît ? Vous en avez une expérience particulière par votre profession ou votre histoire ? Nous recherchons : archives personnelles, photos, vidéos, cartes postales, journaux, prospectus publicitaires, cahiers d'écoliers, documents administratifs etc. du début du siècle, témoignages sur les gorges aujourd'hui, témoignages sur les gorges avant : les chercheurs d'or, les mines, la route des Alpes, les enfants de l'assistance, le tramway, les us et coutumes,... et de manière générale la vie dans les hameaux et dans les gorges au début du siècle dernier

Contactez Anecdodoc 06 77 17 47 10 ou l'EPI à Guillaumes 04 93 02 08 67

L'année 2018-2019 est consacrée au travail de terrain et de construction du web-récit. En effet, des animations scolaires, en maison de retraite, des créations de vidéos, des interviews vont être menées. Le projet, démarré en avril, va s'étaler sur les quatre saisons. Il sera l'occasion d'associer la population. Ce web-récit, une fois terminé et lancé sera ensuite utilisé comme outil d'animation et de promotion.

Ce projet a reçu le soutien du programme européen Leader et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, il est mené par la Communauté de communes Alpes d'Azur en partenariat avec la LPO-PACA et le centre social de Guillaumes (l'Epi).

L'équipe de la Réserve naturelle des gorges de Daluis

Crédit photos : JP. Vallorani, C. Bernard, S. Larbouret, A. Roche



historique, sociologique, scientifique est relié à un contenu fictif, un indice, un fil que suit Thomas. Le défi et l'intérêt est de toujours maintenir l'internaute dans le doute : Thomas existe-t-il ? Est-il vraiment parti chercher le trésor de Félix ? Le trésor existe-t-il ? Le transmedia : le fait d'utiliser plusieurs supports pour raconter la même histoire. Dans cette optique, une page Facebook sera créée au nom de Thomas. Il y rendra compte des avancées de sa quête...



SAVEZ-VOUS

QUE ?

La baisse des dotations de l'Etat conjuguée à la suppression de la dotation touristique jusqu'à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) représentent, pour l'année 2018, une perte de plus de 100.000 euros pour le budget communal.

Néanmoins, grâce à une gestion rigoureuse des finances communales et aux économies de fonctionnement réalisées en 2017, le Conseil Municipal, dans sa séance du 14 avril 2018, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux et donc la pression fiscale.